

Marseille, le 13 janvier 2025

## Communiqué de presse

**Le Barreau de Marseille lance  
le jeu de société : DIVORCE**



Avec DIVORCE, le Barreau de Marseille souhaite sensibiliser l'opinion publique afin d'alerter sur les conséquences néfastes des délais pour obtenir une audience devant le juge aux affaires familiales du Tribunal judiciaire de Marseille qui peuvent atteindre 12 mois.

Ces délais peuvent créer des situations familiales dramatiques, en particulier pour les enfants.

Derrière un emballage coloré et une promesse récréative, le jeu DIVORCE révèle une réalité bien plus sombre : celle d'un accès au juge désespérément long.

Chaque mois écoulé accroît les tensions, favorise un climat propice aux violences intrafamiliales et fragilise le développement psychologique des enfants.

À travers ce jeu, le Barreau de Marseille souhaite alerter sur cette lenteur judiciaire insupportable.

### **Une campagne pour frapper les esprits**

La campagne s'appuie sur un spot publicitaire décalé.

Si la première impression est celle d'une famille réunie autour d'un jeu de société, le spectateur s'aperçoit rapidement que les cartes tirées illustrent une dure réalité : "audience reportée" "insomnie" "disputes" ...

Le spot se conclut par une signature : « **DIVORCE : Le temps joue contre nous** » \*

Un site Internet ([www.jeudivorce.fr](http://www.jeudivorce.fr)) permet à tous de découvrir la campagne et de soutenir cette cause en signant une pétition pour mobiliser les pouvoirs publics et alerter l'opinion.

### **Une alerte de dimension nationale**

L'alerte lancée depuis Marseille témoigne d'une crise qui affecte l'ensemble des juridictions françaises. Le Barreau de Marseille demande un renforcement immédiat des moyens accordés à la justice familiale afin de garantir la protection des familles.

*« Derrière chaque dossier en attente, il y a une famille en souffrance et des enfants victimes. Le délai de la justice ne peut pas être une source de souffrance supplémentaire »*

**Marie-Dominique Poinso-Pourtal**  
Bâtonnière



**Jean-Michel Ollier**  
Vice-Bâtonnier



#### **A propos du Barreau de Marseille & de la Commission Famille :**

Le Barreau exerce une mission d'ordre public : il veille à la compétence professionnelle et au respect de la déontologie de ses membres. Il doit garantir aux justiciables un accès effectif à la Justice et mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour accomplir la mission d'intérêt général que la loi lui confie : contribuer au service public de la Justice.

Le Barreau de Marseille est présidé par un duo composé de Madame la Bâtonnière Maître Marie-Dominique POINSO-POURTAL et de Monsieur le Vice-Bâtonnier Maître Jean-Michel OLLIER pour la mandature 2025-26.

La Commission Famille rassemble des avocats praticiens du droit de la famille.

Elle est co-animée par Maîtres Vanina CIANFARANI-GILETTA, Adeline POURCIN, Nathalie RAMPAL et Julie TAXIL.

#### **Le jeu et la campagne ont été réalisés par l'agence JEFFERSON AND SON :**

Une agence de communication indépendante À L'ESPRIT LIBRE située à Marseille et Paris. Son modèle est basé sur le fruit de la confrontation des idées et des univers de marque. Appuyée par le « and Son », elle se transforme et s'adapte aux problématiques clients. Elle a pour vocation et ambition de traduire et déployer une stratégie de marque en outils de communication. Elle garde pour valeur son libre arbitre, ses convictions et surtout sa volonté de vous convaincre. [jeffersonandson.fr](http://jeffersonandson.fr)

#### **Contact Presse :**

Agence Conviction[s]  
Caroline Sueur – 06 63 89 31 31

\*Le jeu DIVORCE est une parodie destinée à frapper les esprits